



Publication le - 6 JUIL. 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-107

L'an **deux mille dix-huit**, le **vingt-six juin**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2018

Etaient présents : Mme BONNICEL, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme LAROCHE, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. FRIAUD à Mme BONNICEL, Mme VATAN à Mme DUCOURTIOUX, Mme MARCEL à Mme LAROCHE, Mme KELLER à Mme POIRIER à partir de 20 h, M. MOTTAIS à Mme ALTMAN.

Monsieur Sylver MARCONNET a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : ACQUISITION DE LA « LICENCE 4 » DU BAR « LE VARENNES »

Madame le Maire expose que la ville travaille à la revitalisation de l'espace commercial du Crot-Cizeau pour permettre aux habitants de retrouver des commerces de proximité indispensables au bien-vivre du quartier.

A cet égard, l'ouverture du magasin de jouets a été très favorablement accueillie et des contacts très sérieux sont pris pour la réouverture du bar Le Varennes ainsi que l'épicerie, très attendue des riverains.

Il est de la responsabilité de la commune d'accompagner au mieux les repreneurs afin de les encourager et les soutenir dans leurs projets.

C'est pourquoi Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se porter acquéreur de la Licence IV pour un montant de 7.000 €, en poursuivant un double objectif :

Mairie
54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles

tél : 03.86.57.17.49

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

- La conserver sur le territoire et éviter sa mutation dans un autre département ;
- Aider les porteurs de projets par des dispositifs de soutien à l'installation

Cette acquisition se fera par acte notarié, aussi Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les documents correspondant.

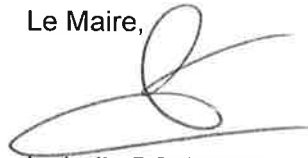
Ce dossier a été présenté à la commission des finances du 18 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 27 juin 2018

Le Maire,



Isabelle BONNICEL

